Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212902084-20260227-2026D021-DE

MAIRIE DE PLOURIN
29830 PLOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 27 février 2026 à 18h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Antoine COROLLEUR, Maire.

Date de la convocation : 25 février 2026
Date d'affichage : 03 mars 2026
Certifiée exécutoire : 27 février 2026

Etaient présents :
MM. Antoine COROLLEUR, Marie-Christine LAINEZ, Hervé FALC'HON, Christian RIOU, Marie-Odile COURAND, Jeanine PERCHOC, Patrick GÉLÉBART, Vanessa MOËNNER, Arnaud SANJOSÉ, Bernard JAOUEN, Catherine LE JEUNE, Sébastien LÉAUSTIC, Delphine PLUCHON, Mathieu CALVEZ, Delphine PLUCHON formant la totalité des membres en exercice.

Madame Vanessa MOËNNER a été élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente réunion du 13 janvier 2026 est adopté

SUBVENTION – AR REDADEG

Considérant :

que La Redadeg est un événement populaire et fédérateur organisé tous les deux ans visant à promouvoir la langue bretonne et sa transmission ;

que l'édition 2026 se déroulera du 8 au 16 mai 2026, sur un parcours de 2 226 km reliant Lannion à Nantes, parcouru jour et nuit par des relayeurs se transmettant un témoin symbolisant la transmission de la langue bretonne ;

que cet événement mobilise de nombreuses collectivités, associations, entreprises et citoyens du territoire breton ;

que le parcours de l'édition 2026 passera à proximité de la commune et que l'association propose aux collectivités de soutenir l'événement par l'achat symbolique d'un kilomètre de course ;

que cette participation contribue à la valorisation du patrimoine linguistique et culturel breton ;

Le Conseil municipal décide d'acheter 1 km.

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Maire,
Antoine COROLLEUR

MAIRIE DE PLOURIN (FINISTERE)